

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPLP, section réparation et revêtement en carrosserie, est constitué comme suit pour la session 2025

Présidente

Mme Pascale COSTA
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Hubert BOUREAU
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d'ORLEANS-TOURS

Secrétaire général

M. Laurent MANCEAU
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

Membres du jury

M. Jérôme BLANC
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de TOULOUSE

M. Christophe COQUARD
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Rémi DELHAYE
Professeur de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

Mme Stéphanie LANOES
Personnel de direction

Académie de NANTES

Mme Diane LEUNG-CHANE
Professeure de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Sébastien MONNIER
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de NANTES

Mme STEPHANIE NEUVILLE
Personnel de direction

Académie de NANTES

Mme DELPHINE PLARD
Personnel de direction

Académie de NANTES

M. Jérôme POUPLARD
Personnel de direction

Académie de NANTES

M. Arnaud RIVET
Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

M. Bruno ROUSSEL
Professeur de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Pierre SARLABOUS
Professeur de lycée professionnel

Académie de CRETEIL

M. PIERRE SINGUINIA
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

Mme Axelle SOUFFACHE
Personnel de direction

Académie de NANTES

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Murielle CHANTREAU
Attachée d'administration hors classe

Académie de NANTES

Mme Solenne PINON
Attachée principale d'administration de l'Etat

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 04 mars 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU